

DIU ÉCHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRA-SONORES

1 an à 5 ans

▶ Responsables Pédagogiques

Dr Corinne GAUTIER,
Pr Xavier DEMONDION
module EAU : Dr Alain-Eric Dubart - Pr Eric Wiel.

▶ Objectif

Acquérir des connaissances approfondies dans le domaine de l'échographie clinique pour une véritable compétence théorique et pratique, fondée sur l'apprentissage des différentes modalités d'exercice de l'échographie, ainsi que sur la connaissance des indications et des résultats de cette technique comparativement aux autres méthodes diagnostiques, en particulier dans le domaine de l'imagerie

▶ Conditions d'accès

- Les étudiants en cours de cursus de DES de Radiodiagnostic et d'Imagerie médicale, de médecine nucléaire ou des différentes spécialités médico-chirurgicales utilisatrices de l'échographie, les étudiants étrangers inscrits en AFS et AFSA de ces disciplines
 - Les médecins spécialistes de Radiologie et de Médecine Nucléaire ainsi que les spécialistes d'une discipline médicale utilisatrice de l'échographie, la Capacité d'Angiologie et la Capacité ou le DESC de Médecine d'Urgence étant assimilés à une spécialité.
 - Dans des conditions particulières, les titulaires d'un diplôme français permettant l'exercice de la médecine ainsi que les titulaires d'un diplôme permettant l'exercice de la médecine dans un des autres pays de l'Union Européenne ne répondant pas aux critères définis aux alinéas ci-dessus.
 - Dans le cadre de la formation continue et dans le respect des règlements en vigueur, peuvent s'inscrire :
 - Les titulaires d'un DES ou DESC des disciplines suscitées,
 - Les titulaires des DIS des disciplines suscitées
 - Les titulaires d'un CES des disciplines suscitées
- L'inscription tant des étudiants que des médecins est subordonnée à l'autorisation préalable des responsables locaux de chacune des universités.**
- Les médecins ayant antérieurement validé une formation universitaire en Échographie/Doppler ou ayant une compétence particulière en Échographie/doppler peuvent demander au conseil national pédagogique à être dispensés de stages pratiques et/ou d'examens théoriques. Les demandes de dispenses justifiées et motivées sont à adresser au coordonnateur avec la fiche de pré-inscription.*
- Pour les médecins généralistes et spécialistes diplômés hors UE, l'autorisation d'inscription est prononcée après réussite à un examen probatoire anonyme commun, avec épreuves déterminées par le jury national, organisées simultanément et corrigées par chaque centre régional d'enseignement. L'examen comporte au moins une épreuve rédactionnelle, destinée à évaluer les connaissances en médecine générale.*

Toutes les données actualisées de ce D.I.U. sont disponibles sur le serveur web :
<http://naxos.biomedicale.univ-paris5.fr/diue/>

▶ Frais de Formation

Droit d'inscription : 600 euros/an
Pour les internes de validant qu'un module de spécialité : 155 euros/an

▶ Pré-inscription

A retirer au :
Département de FMC - Faculté de médecine Pôle recherche
1 place de Verdun
59045 LILLE CEDEX Tél : 03 20 62 68 65

▶ Renseignements et inscription

Mélanie VILLALBA
Département de FMC/DPC
Faculté de Médecine / Pôle Recherche
Place de Verdun
59045 Lille Cedex
Tél 03 20 62 68 65
melanie.villalba@univ-lille.fr
Clôture des inscriptions obligatoires avant le premier cours.

▶ Contenu, organisation

- **Enseignements théoriques et dirigés :**
 - 100 heures pour les médecins spécialistes (tronc commun et au moins 1 module de spécialité). - 250 heures pour les autres médecins (tronc commun et au moins 4 modules de spécialité).
 - **Stages pratiques :** 20 vacations pour le tronc commun et pour chaque module de spécialité.
 - **Module commun Obligatoire :** (50 h d'enseignement théorique)
 - Physique des ultrasons
 - Séméiologie échographique élémentaire
 - Technologie et contrôle de qualité des échographes et appareils doppler.
 - **9 Modules de spécialités** (50 h d'enseignement théorique par module) :
 - Abdomen - Appareil locomoteur - Appareil urinaire et génital masculin - Echographie appliquée à l'Urgence - Echographie endocrinienne et cervicale - Gynécologie - Obstétrique - Pédiatrie - Vasculaire.
 - Module commun : Ecrit (2 h) note > 50/100 obligatoire pour permettre le passage de la pratique. Pratique : note < 50/100 éliminatoire
 - Modules de spécialités :
 - Ecrit (1h) : note < 50/100 éliminatoire
 - Pratique : note < 50/100 éliminatoire
- Les notes d'écrit supérieures à la moyenne (>50/100) du Tronc Commun et des modules, peuvent être reportées à 2 reprises (2 années de suite) avec une possibilité de dérogation au-delà de ces 2 ans. Les médecins généralistes doivent valider la 1ère partie d'enseignement (tronc commun) ainsi qu'au moins 4 modules de spécialité comprenant obligatoirement le module « abdomen »*

▶ Calendrier, horaires, lieux

Calendrier : novembre 2020-septembre 2021

Lieu : Module tronc commun : Lille

Modules de spécialités : Paris, Lille seulement les examens